



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 28 juin 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire).

Sont absents à cette assemblée : Mmes Michelle Briand et Denise Miron-Marion et M. Bernard Caron, commissaires, de même que Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint et responsable du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-090

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2.
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2017
 - b) Suivis
3.
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2017
 - b) Suivis
4. Parole au public



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

5. Correspondance
6. Forces AVENIR – Gala régional du 9 juin 2017
7. Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
8. Élections scolaires 2018
9. Présentation de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
10. Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement
11. Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
12. Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements
13. Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
14. Comité de travail 2017-2018
15. Bilan du comité environnemental
16. Dépôt des comptes rendus et procès-verbal
 - a. Comité consultatif de gestion du 10 mai 2017
 - b. Comité environnemental du 2 mai 2017
 - c. Comité de parents du 18 avril 2017
17. Représentations de la présidente
18. Rapport d'information du directeur général
19. Poste temporaire de conseiller-cadre

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Ouverture d'un service de garde à l'école Ste-Marie pour 2017-2018
- b) Situation des élèves à Pembroke
- c) Les bons coups 2016-2017 des établissements

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Organisation scolaire 2017-2018



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démissions
- b) Mesure d'insertion professionnelle
- c) Mise à pied pour cause d'incapacité physique
- d) Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- e) Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Demande de changement de nom – Établissement Primaire-Pontiac
- b) Actes d'établissements des écoles et centres 2017-2018
- c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
- d) Demande de révision – 2017-05-22
- e) Action collective, frais exigés aux parents – Exclusion

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 23 mai 2017
 - II. Registre de chèques du 8 juin 2017
- b) Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2018
- c) Budget des établissements pour l'année 2017-2018
- d) Budget de la Commission scolaire pour l'année 2017-2018
- e) Envoi des comptes de taxes scolaires 2017-2018
- f) Radiation des comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$
- g) Taux d'intérêt pour l'année 2017-2018
- h) Dépôt direct pour frais de déplacement
- i) Changement de signataires des effets bancaires



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Négociations des contrats de transport scolaire exclusif 2017-2022

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) 1. Entretien ménager 2017-2018 à l'école Pie XII à Maniwaki
2. Entretien ménager 2017 au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à Maniwaki
3. Entretien ménager 2017-2018 à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki
- b) Vente de surplus au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau
- c) Installation d'un monte-personne – EHDAA-002 – Centre St-Joseph à Gracefield
- d) Approbation de la liste de projets des mesures « Maintien des bâtiments » 2017-2018 et « Résorption du déficit de maintien » 2017-2018
- e) Approbation de la liste de projets de l'allocation « Réfection et transformation des actifs » 2017-2018
- f) Assurances complémentaires en responsabilité civile
- g) Suivi inondation 2017

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-091 A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 24 mai 2017

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 24 mai 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- o P. 745, A-8 : Mme Diane Nault mentionne que l'équipe était formée de MM. Damien Lafrenière et Stéphane Rondeau, Mme Monia Lirette et elle-même, pour le tournoi de golf de La Fondation Branchaud. Le Programme d'enrichissement éducatif du Pontiac (PEEP), recevra le même montant qui a été versé à La Fondation Branchaud.
- o P. 747, B-1.b : M. Stéphane Rondeau mentionne que le projet « Le Petit Dépanneur » n'est pas lauréat national.

2017-CC-092

A-3 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Aucun suivi.

A-4 Parole au public

Aucune question du public.

A-5 Correspondance

Aucune question sur la correspondance.

A-6 **Forces AVENIR – Gala régional du 9 juin 2017**

Mme Monia Lirette explique le programme Forces AVENIR et fait un retour sur le gala qui a eu lieu le 9 juin 2017. Sur quatre catégories, deux ont été remportées par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

2017-CC-093

A-7 **Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT les résultats de l'affichage qui s'est terminé le 24 mai 2017 à midi (12 h);

CONSIDÉRANT l'expertise du candidat sélectionné;

CONSIDÉRANT la démarche réalisée par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de nommer M. Stéphane Rondeau au poste de direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à compter du 1^{er} juillet 2017 et que la présidente, Mme Diane Nault, soit mandatée pour négocier et signer le contrat de la direction générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

A-8 Taxes scolaires 2017-2018

2017-CC-094 Demande de report des élections scolaires

CONSIDÉRANT que la Loi sur les élections scolaires (LES) prévoit que les élections scolaires se tiendront au mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT que les élections provinciales sont prévues en octobre 2018;

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) sera déjà mobilisé pour les élections provinciales;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de reporter les élections scolaires prévues en novembre 2018 afin d'éviter qu'elles se déroulent en même temps que les élections provinciales.

IL EST AUSSI PROPOSÉ de transmettre cette résolution au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, à toutes les commissions scolaires du Québec et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Présentation de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Lors de la rencontre extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017, M. Fernard Paré a été nommé directeur général de la Commission scolaire, et ce, à compter du 7 août 2017. À la suite de cette nomination, M. Paré rencontre les membres du conseil des commissaires et se présente aux plans personnels et professionnels

2017-CC-095 A-10 Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin, de nommer M. René-Gil Lavoie à titre de direction adjointe à l'établissement Le Rucher à 100 %. La personne sélectionnée sera soumise à une période probatoire de (12) mois, à compter du 14 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

M. Harold Sylvain mentionne que le poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau est toujours à pourvoir, car la personne qui a été sélectionnée par le comité s'est désistée. Les démarches sont en cours pour que le poste soit comblé avant le début des classes 2017-2018.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-096 A-12 Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissement

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT les démarches pour combler les postes;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-097 A-13 Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements à l'organigramme des gestionnaires du centre administratif;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées pour le comblement des postes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 Comités de travail 2017-2018

Mme Diane Nault mentionne que les comités de travail seront planifiés lors du lac-à-l'épaule qui se tiendra le 26 août 2017, de 9 h à 16 h, à la salle des Hauts-Bois de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

M. Stéphane Rondeau informe les membres du conseil des commissaires qu'un comité spécial des ressources éducatives, concernant l'organisation scolaire, se tiendra le 16 août 2017 à Gracefield dès 18 h 30.

2017-CC-098 A-15 Bilan du comité environnemental

CONSIDÉRANT le document déposé;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-16 Dépôt des comptes rendus et procès-verbal

a. Comité consultatif de gestion du 10 mai 2017

Le compte rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b. Comité environnemental du 2 mai 2017

Le compte rendu est déposé.

c. Comité de parents du 18 avril 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-17 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois de juin 2017.

Certains commissaires font le retour sur les soirées des finissants qui ont toutes été des réussites. Des lettres de félicitations seront envoyées à tous les finissants.

A-18 Rapport d'information du directeur général

Aucun point.

2017-CC-099

A-19 **Poste temporaire de conseiller-cadre**

CONSIDÉRANT que M. Harold Sylvain a déposé, aux membres du conseil des commissaires, une lettre informant de son souhait de mettre fin à son mandat au poste de directeur général, aux fins de prise de retraite;

CONSIDÉRANT la disposition du règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de mettre fin le 6 août 2017 au mandat de M. Harold Sylvain au poste de directeur général et d'affecter M. Sylvain comme conseiller-cadre à la direction générale à compter du 7 août 2017, et ce, jusqu'au 24 décembre 2017 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

2017-CC-100

a) **Ouverture d'un service de garde à l'école Ste-Marie pour 2017-2018**

CONSIDÉRANT les demandes des parents pour l'implantation d'un service de garde dans l'école Ste-Marie dans la municipalité d'Otter Lake;

CONSIDÉRANT l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement déposée le 20 juin 2017, à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'atteinte d'un nombre suffisant d'élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, d'assurer les services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b) Situation des élèves à Pembroke

M. Stéphane Rondeau informe qu'un projet de loi a été annoncé par le ministre de l'Éducation concernant la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire. Ce projet devrait donner plus de pouvoir aux commissions scolaires concernant la fréquentation des élèves à l'extérieur des territoires prévus.

M. Rondeau mentionne également qu'une relance a été réalisée auprès du député M. André Fortin en lien avec les démarches concernant les élèves du territoire du Pontiac qui fréquentent les institutions scolaires de l'Ontario.

c) Les bons coups 2016-2017 des établissements

M. Stéphane Rondeau dépose le document qui présente les bons coups 2016-2017 des établissements de la Commission scolaire.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2017-2018

M. Stéphane Rondeau informe qu'il y aura une rencontre spéciale des ressources éducatives le 16 août 2017 concernant l'organisation scolaire 2017-2018. De plus, il mentionne que le ministère de l'Éducation a accordé à la Commission scolaire 13 classes de maternelles 4 ans temps plein. Sur les 13 maternelles disponibles, 8 ouvriront pour l'année scolaire 2017-2018.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes:

Nom	Fonction
Martin, Lise	Enseignante au primaire
Emond, Anne-Marie	Éducatrice en service de garde
Francoeur, Nathalie	Technicienne en éducation
Chantigny, Sylvain	Mécanicien en tuyauterie
Labelle, Pierrette	Technicienne en service de garde

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-101



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-102 b) Mesure d'insertion professionnelle

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de traiter ce dossier lors du lac-à-l'épaule du 26 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Mise à pied pour cause d'incapacité physique

2017-CC-103 Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-104 Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-105 CONSIDÉRANT les termes de l'article 7-4.00 de la convention collective applicable aux membres du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'incapacité physique, confirmée par le rapport médical d'invalidité de la CNESST, de la personne possédant le numéro matricule 728 de répondre aux exigences de son poste;

CONSIDÉRANT le document présenté par le directeur des ressources humaines lors du comité de travail du 26 juin 2017;

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, que l'employé de soutien, dont le numéro de matricule est le 728, soit mis à pied pour incapacité physique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais

Ce point a été traité dans la partie de l'administration générale au point A-7.

e) Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement

Ce point a été traité dans la partie de l'administration générale au point A-10.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-106 a) Demande de changement de nom – Établissement Primaire-Pontiac

CONSIDÉRANT la résolution 002-CÉ-16-17-064 du conseil d'établissement de l'établissement Primaire Pontiac, recommandant un changement de nom;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, et résolu de changer le nom de l'Établissement Primaire Pontiac et de lui attribuer le nom : Établissement des Petits-Ponts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-107

b) Actes d'établissements des écoles et des centres 2017-2018

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-079 sur le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres adoptée le mercredi 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que la Commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2017-2018 et les années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-108

c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-078 sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux, les médias sociaux et site web de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que le secrétaire général n'a reçu aucun commentaire ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2017	Maniwaki
27 septembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
25 octobre 2017	Maniwaki
13 décembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
31 janvier 2018	Maniwaki
28 février 2018	Mansfield-et-Pontefract
28 mars 2018	Maniwaki
25 avril 2018	Mansfield-et-Pontefract
23 mai 2018	Maniwaki
27 juin 2018	Mansfield-et-Pontefract

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-109

d) **Demande de révision – 2017-05-22**

CONSIDÉRANT la décision prise par la direction de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau, M. Yves St-Jacques, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 0074153 concernant la participation au bal des finissants;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 22 mai 2017;

CONSIDÉRANT la présentation des parents et de la direction d'établissement lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 7 juin 2017, à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield;

CONSIDÉRANT la mission de l'école publique québécoise qui est d'instruire, socialiser et de qualifier les élèves;

CONSIDÉRANT les propos entendus par les deux parties;

CONSIDÉRANT l'adoption et l'approbation des règles de vie, primaire et secondaire, par le conseil d'établissement le 5 avril 2016;

CONSIDÉRANT la signature par l'élève ainsi que l'autorité parentale du consentement d'engagement à respecter les règles de conduite de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par la direction et une intervenante auprès de l'élève pour assurer un suivi au niveau de son cheminement scolaire et de ses absences;

CONSIDÉRANT l'âge de l'élève et le fait que malgré l'accompagnement et l'information, celui-ci a continué d'accumuler des absences à son dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 7 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'accepter la recommandation du comité de révision qui est de :

- Maintenir la décision prise par la direction d'établissement, monsieur Yves St-Jacques;
- Appliquer la règle de conduite de l'établissement telle qu'écrite;
- Informer les parents et l'élève que l'on retire le privilège d'assister au bal des finissants de juin 2017 en tant qu'élève ou qu'accompagnateur. À cet effet, la présence de l'élève concerné sera totalement interdite dans la bâtisse et les terrains du Mont Ste-Marie, le jeudi 22 juin 2017.

Cette décision exécutoire du conseil des commissaires est finale et sans appel auprès du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) **Action collective, frais exigés aux parents – Exclusion**

M. Richard Leblanc présente aux commissaires la lettre de la société d'avocats Morency concernant l'invitation à s'exclure de l'action collective relative aux frais exigés aux parents.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

2017-CC-110

a) Registres de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai 2017 et du 8 juin 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-111

b) Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
30 août 2017	Maniwaki	Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion
27 septembre 2017	Mansfield-et-Pontefract	Damien Lafrenière
25 octobre 2017	Maniwaki	Solange Oliveira, Marylène Lacroix
13 décembre 2017	Mansfield-et-Pontefract	Michèle Briand
31 janvier 2018	Maniwaki	Joëlle Laroche
28 février 2018	Mansfield-et-Pontefract	Daniel Moreau
28 mars 2018	Maniwaki	Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion
25 avril 2018	Mansfield-et-Pontefract	Janique Lachapelle
23 mai 2018	Maniwaki	Marie-Anne Poulin
27 juin 2018	Mansfield-et-Pontefract	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du Service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-112

c) Budget des établissements pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2017-2018 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, d'adopter les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-113

d) Budget de la Commission scolaire pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la présentation du budget au comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 123 420 \$;

CONSIDÉRANT que le déficit d'exercice est inférieur à la limite d'appropriation de surplus accumulé au 30 juin 2016, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2016, limite qui s'établit à 223 420 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 367 391 087 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,34032 \$ du 100 \$ d'évaluation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus 48 042 291 \$ et des dépenses de 48 165 711 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,34032 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Envoi des comptes de taxes scolaires 2017-2018

Mme Manon Riel informe que les comptes de taxes seront envoyés dans la semaine du 7 août 2017.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-114 f) Radiation des comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$

CONSIDÉRANT le besoin d'alléger la gestion des comptes de taxes scolaires à recevoir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, que les comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$, pour un montant total de ± 4 450 \$, soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2016-2017 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-115 g) Taux d'intérêt pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrrages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de garder le statu quo, soit un taux d'intérêt fixé à 15 % pour l'année 2017-2018, qui représente un taux moindre que l'ensemble des commissions scolaires de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Organismes	Taux % (en vigueur)
C.S. des Draveurs	16 %
C.S. au Cœur-des-Vallées	16 %
C.S. Western Québec	16 %
C.S. des Portages-de-l'Outaouais	16 %
C.S. Pierre-Neveu	18 %
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) Dépôt direct pour frais de déplacement

Mme Manon Riel informe les commissaires que s'ils désirent recevoir leurs paiements de frais de déplacement par dépôt direct, il suffit de remplir le formulaire nécessaire.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-116

i) Changement de signataires des effets bancaires

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissements	Signataires
Établissement Le Rucher	Nadine Carpentier Annick Lafontaine René-Gil Lavoie Nathalie Lacroix
Établissement du Cœur-de-la-Gatineau	Yves St-Jacques Johanne Baker Manon Joly

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. TRANSPORT SCOLAIRE

2017-CC-117

a) Négociations des contrats de transport scolaire exclusif 2017-2022

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité pour procéder à la négociation des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre général pour le renouvellement des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré avec les représentants des transporteurs scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de renouveler les contrats de transport scolaire exclusif pour une période de cinq (5) ans, soit les années 2017-2022, selon les conditions suivantes :

1. Une indexation des montants de base et des coûts de kilométrage;
2. Pour les années subséquentes, les contrats seront indexés suivant le taux d'indexation du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) pour le transport scolaire;
3. Les taux pour les activités parascolaires seront majorés :
 - i) Le taux de kilométrage est augmenté de 1,53 \$ à 1,55 \$;
 - ii) Le taux horaire pour les heures d'attentes passe de 25,31 à 25,67 \$;
 - iii) Pour les années subséquentes, ces taux seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉES;
4. Le montant pour véhicule adapté de 3 696,40 \$ a été aboli;
5. Le contrat contient une clause selon laquelle tous les transporteurs ayant 10 véhicules et plus doivent effectuer des voyages parascolaires en Ontario;
6. La section des pénalités a été revue.

Que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

2017-CC-118

a.1) Travaux d'entretien ménager 2017-2018 à l'école Pie XII à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Émond Tondre le gazon	24 900,00 \$
Entretien Crêtes & Rémillard	35 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'octroyer le contrat à **Émond tondre le gazon** au montant de **24 900,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-119

a.2) Entretien ménager 2017-2018 au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Émond Tondre le gazon	23 800,00 \$
Entretien Crêtes & Rémillard	28 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Émond tondre le gazon** au montant de **23 800,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-120 a.3) Entretien ménager 2017-2018 à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Entretien Crêtes & Rémillard	48 500,00 \$
Émond Tondre le gazon	Non conforme

CONSIDÉRANT qu'une soumission n'était pas conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu d'octroyer le contrat à **Entretien Crêtes & Rémillard** au montant de **48 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-121 b) Vente de surplus au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la demande du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau pour vendre du matériel en surplus;

CONSIDÉRANT la Procédure concernant la vente de matériel de surplus RM-0704-05;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui aura lieu en juillet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'accepter la mise en vente du matériel de la liste présentée et d'autoriser M. Serge Lacourcière, directeur du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau, à accepter les plus hautes soumissions et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-122 c) Installation d'un monte-personne – EHDA-002 – Centre St-Joseph à Gracefield

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 juin 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT les explications données par l'architecte, M. Robert Ledoux, sur les écarts de coûts entre les estimations d'avant-projet et les prix soumissionnés;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'annuler l'appel d'offres et de procéder à une nouvelle publication, et ce, à une date ultérieure.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	238 640,00 \$
Defran inc.	247 222,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-123 d) Approbation de la liste de projets des mesures « Maintien des bâtiments » 2017-2018 et « Résorption du déficit de maintien » 2017-2018

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » (MDB) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Résorption du déficit de maintien » (RDE) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST RÉSOLU par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'approuver et de soumettre la liste de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-124 e) Approbation de la liste de projets de l'allocation « Réfection et transformation des actifs » 2017-2018

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Réfection et transformation des actifs » (RTA) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST RÉSOLU par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'approuver et de soumettre la liste de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

f) Assurances complémentaires en responsabilité civile

M. Charles Pétrin informe qu'à la suite de l'adhésion au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour les assurances complémentaires ont porté ses fruits, puisque la même compagnie a été sélectionnée et il y a eu diminution du tarif.

g) Suivi inondation 2017

M. Charles Pétrin fait le suivi concernant l'inondation 2017. Il mentionne que des experts en sinistre sont venus évaluer les dégâts. Dès que le rapport sera disponible, il sera envoyé au ministère de l'Éducation, car des sommes sont disponibles pour ce sinistre.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

Mme Chantal Tremblay s'informe de la procédure lors de la fermeture de la Commission scolaire pendant la période estivale en cas de vandalisme. M. Harold Sylvain mentionne qu'il y aura une réceptionniste tout l'été pour répondre aux demandes et toutes situations particulières.

M. Daniel Moreau fait le retour sur l'annonce de plusieurs montants d'argent pour faire des gymnases dans les écoles qui n'en possèdent pas. Il demande pourquoi aucune somme n'a été allouée pour l'Académie Sacré-Cœur. M. Charles Pétrin explique la procédure pour remettre de telles sommes aux commissions scolaires.

Mme Solange Oliveira demande s'il y a des mesures prises par le ministère de l'Éducation concernant l'examen de mathématiques de secondaire 4. M. Stéphane Rondeau mentionne qu'il n'a rien reçu et dès qu'il reçoit de l'information à ce sujet, il enverra un courriel aux commissaires.

Mme Marie-Anne Poulin demande si la salle de toilettes des filles et le stationnement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau seront refaits avec le projet de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau. Mme Diane Nault mentionne qu'il en sera sujet lors du projet comité de travail des ressources matérielles.

Mme Guylaine Marcil demande si la vente de l'ancien centre administratif dans le Pontiac pourra s'effectuer. M. Charles Pétrin mentionne que le dossier suit son cours, il faut des autorisations du ministère de l'Éducation.

Mme Janique Lachapelle demande si les écoles secondaires sont responsables des après-bals. M. Harold Sylvain mentionne que de tels événements ne sont pas sous la responsabilité de la Commission scolaire.

M. Harold Sylvain profite de la période de questions pour dire un mot avant son départ. Il souligne l'excellente atmosphère de collaboration qui a prévalu au conseil des commissaires au cours de son mandat à la direction générale. Il remercie les commissaires de leur coopération.

Mme Diane Nault remet à M. Harold Sylvain un aviron. Ce présent en est un qui indique que nous ramons tous dans la même direction. De plus, elle le remercie, au nom des commissaires et en son nom personnel, de son passage à la Commission scolaire.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**


Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-125 F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente